

« Le secteur bancaire reste la source principale de financement des secteurs public et privé »



Joseph Torbey, président de l'Association des banques.

Entretien avec Joseph Torbey, président de l'Association des banques

Propos recueillis par
Céline HADDAD

Comment maintenir la « résilience » du secteur bancaire face aux crises politiques et économiques régionales ?

Afin de préserver son statut en tant que pilier de l'économie et sa résilience face à la multitude de chocs internes et externes qui règnent aux niveaux local et régional, le secteur bancaire libanais veille à maintenir un niveau de liquidité élevé (effleurant aujourd'hui les 78 %) et une solvabilité qui dépasse la barre des 14 % selon les normes de Bâle III. De même, le secteur continue à

adopter des pratiques de gestion de risque de crédit rigoureuses et celles concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que la gouvernance d'entreprise. Ces pratiques permettent de protéger l'image et la réputation du secteur envers la communauté internationale, ainsi que la qualité de ses actifs. Il est important de souligner le rôle primordial que joue la Banque du Liban au niveau de l'activité d'octroi de crédit à travers des plans de relance qui consistent à injecter dans le secteur des lignes de crédit à des taux faibles, ne dépassant pas 1 %, adressées à cer-

tains secteurs économiques tels que les secteurs productifs, le secteur immobilier, la recherche et le développement et les projets respectueux de l'environnement. D'ailleurs, la Banque centrale veille toujours à la stabilité des secteurs bancaire et financier par le biais d'une politique monétaire prudente et efficace et la promulgation de réglementations et circulaires protectrices. De même, la BDL continue à structurer des mécanismes de placement pour les banques afin d'exploiter leur excès de liquidité et de mieux servir leur niveau de rentabilité.

Les banques libanaises ont

étendu leur réseau d'agences sur un territoire qui compte 31 pays dans les 5 continents, pour établir ainsi une présence dans 111 villes à l'échelle internationale. Cette expansion avait servi à davantage agrandir les bilans consolidés du secteur, améliorer sa rentabilité et diversifier son risque géographique. Néanmoins, il convient de noter que la contribution des filiales des banques libanaises à l'étranger ne dépasse pas les 17 % du total des actifs du secteur. La stratégie d'expansion des banques locales consiste principalement à repérer les pays qui offrent des opportunités d'investissement

alléchantes, caractérisées par des perspectives de croissance économique attirantes, des taux de bancarisation faibles et une large diaspora libanaise et arabe entre autres. À l'aune des crises actuelles, on a constaté que le rythme d'expansion des banques libanaises à l'étranger s'est ralenti et a changé de direction vers l'Afrique, qui jouit d'une croissance économique dépassant de loin la moyenne mondiale.

Quelle a été la contribution du secteur bancaire à l'économie en 2015 ?

Le secteur bancaire libanais demeure la source principale de financement des secteurs privé et public, détenant à lui seul 53,76 % de la dette publique fin 2015. Les crédits accordés par les banques au secteur privé se sont accrus de 6,53 % en 2015 pour accéder à la barre de 54,2 milliards de dollars fin 2015, soutenus par la politique monétaire expansionniste de la Banque centrale depuis 2013. Celle-ci a contribué, jusqu'à hauteur de 50 %, à une croissance économique de 1 % enregistrée en 2015. De surcroît, les banques ont pris leurs propres initiatives pour soutenir plusieurs secteurs de l'économie, notamment les petites et moyennes entreprises, et certaines classes sociales, mettant à la disposition de la clientèle de nombreuses options de financement selon leurs besoins et leur situation financière. Dans un autre contexte, et grâce à la circulaire intermédiaire 331 qui permet aux banques de bénéficier d'un financement de 75 % des tickets investis dans le capital des entreprises libanaises opérant dans le secteur de la technologie, le secteur bancaire a contribué pour plus de 250 millions de dollars et a aidé par conséquent à la création de nouvelles opportunités d'emploi, malgré la situation économique fragile.

Mais la crise économique mondiale ainsi que la situation politique instable dans la région se sont répercutées négativement sur les flux d'investissements dans le pays. De même, la guerre en Syrie et le vide présidentiel ont aggravé le niveau de confiance des investisseurs, et par conséquent l'activité macroéconomique du pays. Néanmoins, le niveau de liquidité élevé dans le secteur bancaire d'un côté, assisté par les lignes de crédit à faible taux d'intérêt injectées par la Banque centrale depuis 2013 et s'élevant à 6 milliards de dollars afin de redresser la situation économique du pays, ont servi à stimuler l'activité de crédit au secteur privé et à revitaliser ainsi le taux de croissance économique. Ce rythme de croissance, par contre, reste faible à comparer à la moyenne de plus de 9 % enregistrée entre 2007 et 2010, et ce en raison de la baisse des niveaux de consommation et d'investissement dans le pays.

La baisse des prix du pétrole aura-t-elle une influence sur les transferts en provenance des pays du Golfe ?

Les flux continus provenant de la diaspora libanaise sont restés résilients face aux différentes crises économiques touchant le pays et le monde entier, malgré la légère diminution de ces derniers en 2015, avoisinant les 7,16 milliards de dollars contre 7,40 milliards en 2014. Les flux en provenance des pays du Golfe ne représentent que 25,35 % du total des transferts entrant dans le pays en 2015, tout en notant que la part de l'Arabie saoudite s'élève à 20,21 %, selon les statistiques de la Banque mondiale. De ce fait, on prévoit une légère chute des flux entrant au pays dans les années à venir, dans le cadre de la baisse des prix du pétrole et de la récession économique mondiale.

Le Liban est-il à jour vis-à-vis des normes internationales contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ? Redoutez-vous de nouvelles sanctions à l'égard du secteur bancaire libanais ?

À travers les lois promulguées par le Parlement en novembre 2015 et les normes et circulaires introduites régulièrement par la Banque centrale, le Liban a réussi à protéger le secteur bancaire et à sauvegarder la qualité de ses actifs. Par le biais de la mission d'investigation spéciale qui veille à combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Liban ne figure plus sur la liste des pays non coopérants dans la lutte contre le blanchiment d'argent depuis 2002, grâce aux procédures mises en place par le gouvernement et la BDL pour contrôler les flux d'argent qui passent à travers les banques.

Quels ont été les principaux axes de travail de l'Association des banques cette année ? Quels seront-ils l'année prochaine ?

L'Association des banques compte poursuivre sa stratégie, qui est axée sur les points suivants : premièrement, l'inclusion financière qui permet aux consommateurs en difficulté d'avoir accès à des lignes de crédit pour améliorer leurs conditions de vie ; deuxièmement, le partenariat entre les secteurs public et privé ; et finalement, la mise en place de lois et réglementations bancaires, en collaboration avec la Banque du Liban, pour protéger le secteur de toute crise imprévue.

Les chantiers prioritaires des quelques années à venir demeurent le renforcement de la coopération entre les banques opérant au Liban, le soutien à l'économie libanaise et l'offre de moyens de financement aux secteurs et projets qui pourraient stimuler la croissance, promouvoir la performance des banques à travers l'amélioration des compétences du capital humain employé dans le secteur, enfin le maintien de l'image et de la réputation encourageante du secteur bancaire envers les investisseurs et dépositaires locaux et étrangers.

